

**GRAND  
LAC**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 20 juin 2019 à 18h30 heures,**  
**A Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agrion**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Renaud BERETTI	Arrivé après la 3 <sup>ème</sup> délibération Pouvoir de Marina FERRARI
3	AIX-LES-BAINS	T	Georges BUISSON	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
4	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	
5	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
6	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	
7	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
8	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
9	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
10	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
11	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
12	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	Départ après la 18 <sup>ème</sup> délibération
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANCON	
15	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
16	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
17	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
18	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
19	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
20	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
21	ENTRELACS	T	Yves GRANGE	
22	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
23	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
25	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
26	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
27	MERY	T	Eudes BOUVIER	
28	MERY	T	Nathalie FONTAINE	Arrivée après la 3 <sup>ème</sup> délibération
29	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
30	MOUXY	T	Nicolas MARC	
31	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
32	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
33	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
34	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
35	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
36	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
37	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	S	Jean-Marc JOURDAN	
38	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
39	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Départ après la 20 <sup>ème</sup> délibération
40	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
41	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
42	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
43	VOGLANS	T	Yves MERCIER	Pouvoir de Martine BERNON

23 communes présentes.



**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
AIX-LES-BAINS  
LA BIOLLE  
LA BIOLLE  
LE BOURGET DU LAC  
CHANAZ  
GRESY-SUR-AIX  
VOGLANS

Marina FERRARI  
Christiane MOLLAR  
Isabelle MOREAUX-JOUANNET  
Blandine BELLANCA  
Fabien COUDURIER  
Marie-Pierre FRANÇOIS  
Yves HUSSON  
Elisabeth ASSIER  
Martine BERNON

**Autres présents non votants :**

Marc MORAND  
Frédéric GIMOND  
Laurent LAVAISIERE  
Véronique MERMOUD  
Christophe PIRAT  
Olivier VERDENAL  
Christophe TOUZEAU  
Julie ECALARD  
Matilde HABOUZIT  
Estelle COSTA de BEAUREGARD  
Eline QUAY-THEVENON

Pugny-Chatenod (suppléant)  
Directeur Général des Services  
Directeur Général Adjoint des Services  
Directrice du Pôle Aménagement  
Directeur des services à la Population  
Directeur Financier  
Directeur du Pôle Eau  
Responsable Communication et des relations publiques  
Responsable du Pilotage de la Performance  
Responsable juridique et des assemblées  
Assistante du service Juridique / Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 13 juin 2019 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 28 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 41 présents (40 titulaires et 1 suppléant), et 43 votants.



## DÉLIBÉRATION

N° : 13      Année : 2019  
Exécutoire le : 27 JUIN 2019  
Affichée le : 27 JUIN 2019  
Visée le : 27 JUIN 2019

### RESSOURCES HUMAINES Création des emplois pour accroissement saisonnier d'activité et accroissement temporaire d'activité au titre de l'année 2019 - Complément

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque établissement sont créés par l'organe délibérant.

Afin d'assurer la continuité du service public, les postes ont été créés par délibération en date du 21 février 2019 en application de l'article 3 1° et 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, à savoir :

Filière administrative : 19 postes  
Filière technique : 29 postes  
Filière sportive : 16 postes

Dans le cadre d'une mission du suivi et réalisation des itinéraires vélos, le suivi de la mise en place des actions du Plan de Déplacement Urbain ainsi que le suivi du contrat de DSP et les opérations de renouvellement, il est proposé de créer un poste de rédacteur en qualité de chargé d'étude en application de l'article 3 1° et 2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de ces agents (35 000 € pour 12 mois de contrat entre 2019 et 2020) sont inscrits au budget primitif, chapitre 012.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la création de l'emploi ci-dessus détaillé,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents afférents, y compris les contrats de recrutement.

Aix-les-Bains, le 20 juin 2019

Le Président,  
Dominique DORD



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 43
- Votants : 46
- Pour : 46
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Création des emplois pour accroissement saisonnier d'activité et accroissement temporaire d'activité au titre de l'année 2019 - Complément

---

**Date de transmission de l'acte :** 27/06/2019

**Date de réception de l'accusé de réception :** 27/06/2019

---

**Numéro de l'acte :** d2886 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-200068674-20190620-d2886-DE

---

**Date de décision :** 20/06/2019

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique  
4.2. Personnel contractuel  
4.2.1. Création et transformation d'emploi contractuel  
4.2.1.5. Autres délibérations